# Les enjeux du commerce international pour la France

15 April 2015

**Cecilia Malmström,** Commissaire Européenne au Commerce

*Paris: Audition au Parlement Français*

Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Mesdames et Messieurs les Députés,

Avoir un dialogue avec les représentants nationaux est une de mes priorités en tant que Commissaire européenne au commerce, d'autant plus que les institutions européennes sont critiquées d'être trop distantes des citoyens que vous représentez.

C'est pourquoi depuis le début de l'année j'ai déjà rencontré des parlementaires en Espagne, au Luxembourg, en Autriche, en Allemagne et en Irlande. Et c'est pourquoi je suis ici parmi vous aujourd'hui.

Pour lancer notre discussion, permettez-moi de mettre l'accent sur trois aspects importants pour moi:

- Tout d'abord, je crois que nous pouvons nous mettre d'accord sur l'idée de la politique commerciale est un outil important pour assurer la croissance et l'emploi.
- Deuxièmement, c'est aussi, à mon sens, un levier pour assurer le respect et la diffusion de nos valeurs en tant qu'européens;
- Et troisièmement, j'aimerais vous parler de la responsabilité partagée que nous avons à engager un débat public sur le sujet.

***

Commençons par la croissance et l'emploi.

Nous savons que les accords commerciaux et d'investissement peuvent contribuer à cet objectif.

Aujourd'hui le 15 avril, nous célébrons l'anniversaire de la signature des accords qui ont fondé l'Organisation Mondiale du Commerce. Les ministres présents il y a 21 ans à Marrakech déclaraient que ces accords, "marquent l'avènement d'une ère nouvelle de coopération économique mondiale."

Ils avaient raison. Les échanges annuels de biens et services sont quatre fois plus importants aujourd'hui qu'en 1994. Les flux d'investissement ont été multipliés par cinq au cours de cette même période.

Mais il ne s'agit pas seulement de considérer les bénéfices globales du commerce au niveau mondial. Il s'agit aussi de considérer les bénéfices concrets pour nous européens.

Aujourd'hui, plus de 30 millions d'emplois en Europe dépendent des exportations et plus de 2,5 millions de ceux-ci sont localisés en France. Cela représente 10% de la population active française.

Et il ne s'agit pas seulement de l'exportation. Beaucoup d'autres emplois en Europe dépendent des importations. Parce qu' aujourd'hui, comme vous le savez, les produits ne sont pas fabriqués dans un seul pays. Ils sont fabriqués le long de chaînes de valeur régionales et mondiales. Pour exporter compétitivement, nous devons aussi importer.

Un chiffre clef pour démontrer l'ampleur de ce phénomène pour la France: 25% de la valeur des exportations françaises est composée de biens et services importés.

La politique commerciale de l'Union Européenne facilite l'accès à ces chaînes de valeur.

Prenons l'exemple de l'accord de libre-échange avec la Corée du Sud qui est en vigueur depuis 2011. Il donne déjà des résultats très satisfaisants. L'ensemble de nos exportations vers la Corée est en hausse de 35%. Dans le secteur de l'automobile, la hausse est même de 90%!

Et elles ont doublé dans le secteur laitier, ce qui est particulièrement intéressant pour la France. La France dispose d'une offre diversifiée et riche, notamment de fromages, fabriqués par de petits producteurs et en demande partout dans le monde. Et deux des trois plus grandes entreprises laitières du monde sont françaises.

D'où viennent ces gains avec la Corée du Sud? D'un accord très ambitieux dans son contenu. En effet, l'accord fait plus qu'éliminer les tarifs douaniers:

- Il rend les règlements coréens et européens plus compatibles, sans abaisser les normes (comme en matière de sécurité automobile par exemple).
- Il améliore l'accès aux appels d'offres coréens pour les marchés publics.
- Il élimine certains obstacles importants au commerce des services.
- Et il renforce la protection de nos indications géographiques.

Comme vous le savez, nous venons de finaliser un accord similaire avec le Canada. Le dénommé CETA est aussi ambitieux que l'accord avec la Corée du Sud, et dans certains domaines il l'est plus encore.

Par exemple, nous avons obtenu des engagements du Canada pour ouvrir l'accès aux marchés publics de ses provinces. Cela va bien au-delà de ce que les Américains ont atteint dans l'ALENA.

A l'heure actuelle, le plus important, économiquement et stratégiquement, des accords que nous négocions est le Partenariat Transatlantique pour le Commerciale et l'Investissement avec les États-Unis (plus connu sous son acronyme anglais TTIP). Cet accord n'en est qu'un parmi d'autres. Nous sommes également en train de négocier avec le Japon et le Vietnam par exemple, et de nombreux autres pays en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Notre objectif est de lever les barrières sur deux tiers des échanges commerciaux de l'Europe.

Et nous nous engageons vivement avec le OMC pour enfin essayer de finaliser le Cycle de Doha.

Ces accords bénéficieront aux secteurs français compétitifs comme ceux que j'ai déjà mentionnés.

Mais la France dispose d'atouts dans de nombreux autres domaines,

… comme les médicaments et les appareils médicaux: ces secteurs profiteront des efforts réalisés avec nos partenaires commerciaux pour rendre leur réglementation plus compatible avec la nôtre.

…comme la fabrication de pneus et de produits chimiques, qui profiteront directement de la simplification des procédures douanières.

… et comme le reste de l'industrie agro-alimentaire, où les droits de douanes restent particulièrement élevés et les procédures particulièrement complexes.

Et je tiens à souligner également que les gains ne profiteront pas seulement aux grandes entreprises. Les PME représentent 30% du total des exportations européennes vers le reste du monde. Et les PMEs sont plus vulnérables aux barrières réglementaires. Car la mise en conformité représente un coût proportionnellement plus élevé pour les PMEs que pour les grandes entreprises.

J'ai visité ce matin une petite entreprise aux Pavillons-sous-Bois dans le département de Seine St Denis. CNC-Shopping est un des leaders de la distribution en ligne de commandes numériques pour machines-outils. Elle fait face à des difficultés très concrètes, liées notamment à la lourdeur des procédures douanières, mais aussi aux droits de douane élevés, alors même que le commerce électronique devrait être une opportunité extraordinaire pour elle. Le TTIP contribuera à éliminer ces obstacles.

Les accords commerciaux sont donc un moyen d'assurer la prospérité pour les Français et l'Union européenne dans son ensemble.

***

Mais de même que l'Union européenne n'est pas seulement un marché unique, la politique commerciale de l'UE ne peut avoir comme seul objectif d'ouvrir des marchés.

La politique commerciale doit aussi respecter et promouvoir nos valeurs.

Je voudrais développer cinq idées autour de ce thème: sur la réglementation, les services publics, l'environnement, la protection de l'investissement et sur la voix de l'Union européenne dans le monde.

D'abord, sur la réglementation, nous avons vu comment la coopération réglementaire peut contribuer à la prospérité. Mais elle peut aussi aider à renforcer notre réglementation en matière de protection du consommateur et de l'environnement.

Le TTIP en est l'un des meilleurs exemples. Nous nous assurons dans les négociations, tout d'abord, que rien de ce que ne nous faisions n'abaissera les normes d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous nous concentrons sur les domaines où nous avons des objectifs réglementaires similaires à ceux des Etats-Unis comme dans le secteur de l'automobile, des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

Nous ne négocierons pas dans les domaines où nous sommes en désaccord. Par exemple, nous n'allons pas changer nos lois sur la viande aux hormones ou sur les organismes génétiquement modifiés.

Toutefois le partenariat transatlantique nous aidera à atteindre des objectifs communs sur des sujets de coopération administrative, de partage des données, et d'expertise notamment. Coopérer pour faire respecter les règles en utilisant moins de ressources.

Deuxièmement, sur les services publics, il n'y aura pas de changement ni dans TTIP, ni dans l'accord avec le Canada, ni dans aucun autre accord. La France gardera sa liberté en matière d'organisation de ses services publics.

Nos accords n'obligeront pas les gouvernements à ouvrir les services publics à la concurrence de prestataires privés ...

Ils ne forceront pas les gouvernements à privatiser un service public ou à externaliser une partie du service public ...

Et, ils ne limiteront pas la liberté des gouvernements à changer d'avis à ce sujet dans l'avenir.

C'est d'ailleurs aussi la position des Américains dans le TTIP. Mon homologue américain et moi-même avons publié une déclaration conjointe sur ce sujet, avant pâques, qui démontre notre convergence et clarifie nos positions sans aucune ambiguïté.

En même temps, un commerce plus ouvert permet de réduire les coûts des biens et services dont les gouvernements se servent pour fournir des services à leurs usagers…

… qu'il s'agisse des uniformes, des médicaments ou même des meubles. Cela signifie plus d'argent disponible pour le système dans son ensemble.

Qu'en est-il de l'environnement? 2015 est une année pour le climat. Et Paris, en décembre, sera la ville importante pour faire progresser les engagements internationaux dans ce domaine. Si nous voulons résoudre ce qui est l'un des plus grands problèmes à l'heure actuelle, nous devons travailler sur tous les fronts.

Le commerce peut aider. C'est pourquoi l'Union européenne est en train de négocier un accord avec 13 autres pays pour promouvoir le commerce des biens et services respectueux de l'environnement, en particulier ceux liées à l'énergie renouvelable. Et nous travaillons pour que d'autres pays rejoignent ces négociations au plus vite. Nous voulons également utiliser le TTIP pour élever le niveau des normes sur les produits énergétiques renouvelables.

Quatrièmement, l'investissement. C'est probablement la question la plus sensible quand il s'agit des relations entre la politique commerciale et nos valeurs.

J'aimerais rappeler pourquoi protéger l'investissement est important. Abaisser les risques d'expropriation ou de discrimination, contribue à rassurer les investisseurs et à les encourager à investir, ce qui signifie plus de croissance et d'emplois. C'est pourquoi la France a déjà signé plus de 80 accords bilatéraux d'investissement, qui comprennent des mesures de protection de l'investissement.

Cependant, il est également nécessaire aujourd'hui d'améliorer le système existant de règlement des différends entre investisseurs et Etat (plus communément appelé sous son acronyme anglais ISDS). L'UE ne veut pas maintenir les accords en matière d'investissement qui seraient déséquilibrés. Les accords existants doivent être réformés. Le CETA et le TTIP sont des étapes clés dans ce processus.

Dans l'accord CETA, nous avons apporté des améliorations importantes sur le système existant. En voici quelques exemples:

- Pour la première fois dans un accord de ce type, nous avons ajouté une référence au droit des gouvernements à réglementer dans l'intérêt public.
- Nous avons clarifié et défini limitativement les normes de protection de l'investissement pour rendre beaucoup plus difficile les abus du système.
- Nous avons rendu les tribunaux plus transparents et établi un code de conduite obligatoire pour les arbitres.
- Et nous avons donné aux gouvernements, et non aux arbitres, le contrôle ultime sur l'interprétation des règles. Si l'UE et le Canada ne sont pas d'accord avec la décision d'un arbitre, nous pouvons émettre une déclaration - juridiquement contraignante - sur la façon dont nous voulons que les règles soient interprétées.

C'est un grand pas en avant. Dans un monde idéal, nous pourrions être en mesure de faire davantage dans le CETA et nous pourrions le faire plus tard. Mais aujourd'hui la réalité est que l'accord est déjà conclu. J'ai bien l'intention de proposer des ajustements techniques au Canada, mais nous n'avons pas intérêt à mettre en risque les gains très importants pour l'Europe dont j'ai déjà parlé.

En tout cas, il y a des clauses de révision dans l'accord qui nous permettront de réexaminer la question à l'avenir, et le Canada partage notre point de vue sur l'importance de garantir le droit de réglementer.

Dans l'accord TTIP, cependant, nous pouvons aller plus loin. Et c'est pourquoi nous envisageons des changements profonds comme:

- Nommer par avance des arbitres totalement indépendants et impartiaux,
- Instaurer un système d'appel, voire dans le moyen terme une cour permanente de l'investissement international,
- Etablir des règles encore plus claires pour gérer la relation avec les systèmes juridiques nationaux,
- et introduire une clarification juridique supplémentaire sur le fait que les gouvernements ont le droit de réglementer afin de mener des politiques publiques dans l'intérêt général.

Je crois que des changements comme ceux-ci représentent un pas important vers un meilleur système de protection de l'investissement.

Un système qui stimule l'investissement, mais qui laisse la capacité d'agir en matière d'intérêt général aux dépositaires de la souveraineté nationale.

La dernière chose que je veux dire en matière de valeurs porte sur la difficulté croissante à les mettre en pratique dans un monde qui change.

Bien que nous ayons beaucoup de différences avec les États-Unis, nos deux sociétés sont fondées sur les mêmes valeurs républicaines de démocratie, de droits de l'Homme et d'Etat de droit.

Ces valeurs communes expliquent le fait que nous ayons les plus hauts standards mondiaux de protection réglementaire.

Aujourd'hui l'UE et les États-Unis ont beaucoup d'influence sur les règles mondiales sur ces questions, en raison de leur grand poids économique dans le monde. Beaucoup de pays choisissent de suivre la réglementation européenne sur les produits chimiques et les émissions de CO2 des voitures par exemple, en partie parce que c'est ensuite plus facile pour exporter vers notre vaste marché unique.

Mais ce ne sera plus le cas à l'avenir. Notre poids relatif dans le monde est en train de baisser alors que le poids des économies émergentes augmente. À l'avenir, nous aurons besoin d'alliances si nous voulons projeter nos valeurs dans les débats qui façonneront les règles mondiales du 21eme siècle.

Au cours de ces dernières 21 années, les règles de l'OMC nous ont déjà permis de contribuer à façonner la mondialisation. L'Union Européenne a soulevé 95 différends à l'OMC depuis sa fondation et a participé à 145 différends en tant que tierce partie.

L'Union Européenne a été au centre des négociations qui ont créé ce système. Il faut que l'UE soit là aussi pour écrire la nouvelle génération de règles internationales.

Et les États-Unis sont le meilleur allié que nous pourrions avoir dans cette perspective. C'est pourquoi le TTIP est plus qu'un simple accord commercial. C'est un partenariat.

***

Mesdames et Messieurs les Sénateurs et Députés,

Le dernier point que je veux souligner est que les fruits de nos accords commerciaux, pour notre prospérité et pour nos valeurs, ne tombent pas tous seul de l'arbre.

Ils exigent des décisions et du courage politique. C'est notre rôle collectif en tant qu'élus politiques de nous engager dans une discussion ouverte et transparente sur les enjeux de ces accords. Les 28 états membres de l 'UE ont demandé, par l'unanimité ,à la commission de négocier cet accord. C'est un projet commun de l'Europe, non seulement de la Commission.

C'est pourquoi j'ai rendu les négociations de TTIP plus transparentes, plus transparentes que n'importe quelle autre négociation commerciale dans le monde aujourd'hui.

C'est aussi pourquoi je suis à la recherche de moyens pour améliorer et mettre à jour notre stratégie sur la politique commerciale de l'UE, grâce à une nouvelle communication à paraître cet automne.

Et c'est pourquoi je suis ici aujourd'hui pour échanger avec vous.

J'espère que notre discussion permettra d'aborder tous ces sujets.

Je vous remercie pour votre attention.